

## AAP Booster : le collectif des SATT dynamisé au service d'un impact local renforcé

Le 14 avril dernier, les SATT recevaient de la part du Premier ministre une réponse positive à leur projet d'actions mutualisées déposé lors de l'Appel à projets Booster initié par l'ANR dans le cadre du troisième Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 3). Au total, 10% de l'enveloppe globale ont été alloués à des actions collectives destinées à renforcer l'accompagnement des projets d'innovation issus de la recherche publique en France et à accroître leurs retombées socio-économiques. Une marque de confiance de la part de l'État. Une belle dynamique collective également, portée par une forte ambition, celle d'être un acteur central des plans de relance économique et *deep tech* initiés par l'État et déployés au cœur des territoires, en contribuant, par l'innovation et la création d'entreprises, à la compétitivité et à la souveraineté technologique et industrielle des entreprises françaises.

### L'État renouvelle sa confiance dans la force du collectif créé par le Réseau SATT

Créé en 2014 en vue d'amplifier l'impact des 13 Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologies (SATT) chargées d'accroître la performance du dispositif français de valorisation de la recherche publique, le Réseau SATT a, depuis, largement démontré son efficacité. Avec plus de 16 000 inventions détectées au sein des laboratoires de recherche, plus de 3 500 brevets déposés, près de 1 500 accords de licences signés avec des entreprises et près de 700 startups créées, les SATT présentent un bilan porteur de croissance économique et ont, depuis huit ans, développé un professionnalisme reconnu. Ces résultats sont notamment le fruit d'une forte dynamique collective bâtie au sein du Réseau SATT autour d'une mutualisation des ressources, des expertises et des savoir-faire, du partage des meilleures pratiques et de la co-construction d'actions collectives visant toujours plus d'efficacité et de performance pour valoriser la recherche publique en France. En vue de réaffirmer la mission des SATT et de renforcer leur développement, l'État a lancé un appel à projets pour la période 2022 – 2024, au sein duquel le volet mutualisation occupe un rôle d'accélérateur de performances. 10% de l'enveloppe globale, soit 20 M€, sont alloués pour renforcer les actions mutualisées déjà initiées et les enrichir de nouvelles approches structurantes autour du *business development*, de la création de startups, du marketing stratégique, de l'efficacité opérationnelle ou encore de la communication.

- « La force de notre collectif, basé sur la confiance, la solidarité, une volonté affirmée de construire ensemble et une vision partagée, nous permet d'envisager une belle dynamique pour les années à venir. Elle va nous permettre de renforcer notre capacité à accompagner les équipes de recherche et à répondre aux enjeux des entreprises sur chacun de nos territoires tout en portant, au niveau national, des innovations et des solutions d'avenir en réponse aux défis économiques, environnementaux et sociétaux actuels. » *Caroline Dreyer, Présidente du Réseau SATT.*

### Un accompagnement renforcé des entreprises

Au cœur de la feuille de route définie par le Réseau SATT : un accompagnement accru des entreprises – PME, grands groupes et startups – afin de créer de nouvelles passerelles entre les entreprises, les

investisseurs et la recherche publique. Le Réseau SATT s'appuiera, dans ce cadre, sur des actions déjà engagées par le Réseau, telle que l'offre de *Scouting*, qui permet aux PME et grands groupes d'accéder à l'ensemble du portefeuille des SATT ainsi qu'aux compétences des laboratoires concernés, soit 80% de la recherche publique française, sur des sujets d'innovation identifiés par ces entreprises. Déjà plus d'une vingtaine d'actions de *Scouting* ont été engagées depuis 2019 pour des grands groupes tels SPIE Batignolles, Servier ou encore BASF, qui en reconnaissent l'intérêt. Le Réseau s'appuiera également sur les partenariats établis au cœur des territoires avec les PME et startups qui développent des produits issus du portefeuille des SATT. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 1 460 licences avaient ainsi été signées, dont 45% avec des TPE-PME et 40% avec des startups créées pendant le développement du projet. Depuis début 2022, ces actions sont accentuées en particulier à destination des PME. De nouveaux outils leur sont destinés, tel le déploiement du diagnostic *deep tech* qui permet d'analyser les besoins d'innovation spécifiques des entreprises afin de leur proposer des solutions personnalisées pour bénéficier des résultats de la recherche publique ou des startups qui en sont issues. Une équipe commerciale dédiée sera également déployée sur l'ensemble du territoire pour le compte des 13 SATT. Composée dans un premier temps de quatre personnes expérimentées, elle aura en charge la promotion, auprès des entreprises, de l'offre du Réseau SATT autour de quatre premières filières stratégiques : *Greentech*, *Biotech*, *Medtech* et *Numtech*. L'objectif est de donner rapidement accès à ces entreprises aux technologiques et aux startups développées par les SATT.

### Une visibilité accrue du Réseau

Aujourd'hui, l'action des SATT est connue et reconnue au-delà des frontières françaises. Depuis leur création, ce modèle unique en Europe a fait l'objet de nombreuses marques d'intérêt lors de présentations en Allemagne, Angleterre, Irlande, Suède, Espagne, Canada, Serbie ou Tunisie. À l'actif du Réseau : une communication commune permettant une visibilité renforcée. Parmi les actions collectives développées, citons la forte valorisation des start-up créées, via des *success stories* diffusées chaque mois sur le site internet du Réseau et sa newsletter mensuelle, le lancement du baromètre de l'innovation industrie dont l'objectif est de recueillir chaque année des informations précieuses sur les attentes et pratiques des entreprises en matière d'innovation, ou encore l'organisation du *DeepTech Connect*, l'événement 100% business du Réseau SATT qui a pour ambition de mettre à l'honneur le meilleur de la *deep tech* française. Dans les années à venir, cette stratégie de marketing et de communication sera renforcée avec, notamment, la conduite d'un événement annuel et la mise en avant des innovations, des entreprises et des startups, autant de belles histoires à partager avec les chercheurs, industriels, investisseurs, collectivités territoriales ou pouvoirs publics.

### Poursuivre le partage des bonnes pratiques

Les groupes de travail mis en place par le Réseau des SATT ont permis d'accélérer leur développement et de dynamiser leur accompagnement. Le groupe de travail dédié aux startups a ainsi permis de partager les pratiques standards en matière de création d'entreprise. Ce groupe est également à l'origine du socle de l'outil Tandem destiné au recrutement de CEO et disponible sur la plateforme [lesdeeptech.fr](https://lesdeeptech.fr) déployée par Bpifrance ou encore d'un *term sheet* standard décliné dans l'ensemble des SATT et aujourd'hui diffusé par France Biotech. Afin de continuer à faire grandir le collectif, le Réseau SATT va poursuivre le développement d'outils structurants. Une cellule marketing et intelligence économique sera ainsi créée en vue de partager les données et capitaliser sur l'expérience unique acquise par les SATT depuis dix ans. Parmi les supports planifiés : une production d'intelligence économique via de la veille thématique prospective, de la veille d'entreprises ou de la cartographie de grappes technologiques, le développement d'outils de marketing opérationnel et d'un CRM commun ou encore le déploiement d'une plateforme d'aide à la prospection d'entreprises intégrant des

modules d'Intelligence Artificielle pour un *matching* plus efficient entre entreprises innovantes, ou souhaitant innover, et offres de technologies du Réseau SATT.

**A propos du Réseau SATT :**

Le Réseau SATT fédère en France 13 Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT). Engagées dans le dynamisme économique grâce aux innovations scientifiques, les SATT apportent aux entreprises des solutions technologiques dérisquées, à fort potentiel, pour gagner en compétitivité. Avec plus de 650 startups créées, les SATT sont les premiers acteurs de proximité du Plan DeepTech de l'État, opéré par Bpifrance. Elles sont connectées au quotidien à plus de 150.000 chercheurs et offrent un accès privilégié aux innovations des laboratoires publics. Fortes de leur réseau national, elles sont les partenaires stratégiques des entreprises en quête de croissance par l'innovation. Plus d'informations sur : [www.satt.fr](http://www.satt.fr) - [@ReseauSATT](https://twitter.com/ReseauSATT)

**CONTACTS PRESSE**

Claire Flin

[claireflin@gmail.com](mailto:claireflin@gmail.com)

06 95 41 95 90